



**COMITE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 FEVRIER 2022**

**Etaient présents :**

***Représentants des collectivités (7) :***

- Monsieur Jean-Pierre LADRECH, Maire de FIRMI, Président du Comité Technique Départemental,
- Monsieur Maurice BARTHELEMY, Maire-Adjoint de MONTCLAR, titulaire,
- Madame Bernadette BELIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, titulaire,
- Monsieur André BORIES, Maire de GRAMOND, titulaire,
- Madame Isabelle CABANETTES, Maire-Adjointe de LASSOUTS, titulaire,
- Monsieur Damien LAURAIN, Maire-Adjoint de SEVERAC D'AVEYRON, titulaire,
- Monsieur Simon WOROU, Maire de Ste Juliette sur Viaur, suppléant

***Représentants du personnel (5) :***

- Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT), titulaire,
- Monsieur Claude CAUBEL (CGT), titulaire,
- Madame Fanny FLORY (CGT), suppléante,
- Monsieur Thierry FONTANIE (CGT), titulaire,
- Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), titulaire.

**Etaient absents ou excusés :**

***Représentants des collectivités :*** Madame Nicole ANDURAND LE GUEN, Maire-Adjoint LE BAS SEGALA, titulaire,

***Représentants du personnel :***

- Madame Annie BOUSQUET (CFDT), titulaire,
- Madame Morgane DELFORGE (CGT), titulaire,
- Monsieur Jean-Luc VERNHES (CGT), titulaire,

Madame Mathilde HUREL, responsable du pôle RH-Conseil statutaire, assiste à la séance pour assurer les tâches matérielles.

Monsieur Jean-Pierre LADRECH ouvre la séance à 14 heures 30. Il constate que le quorum est atteint.

Une secrétaire de séance, Madame Bernadette BELIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, et un secrétaire adjoint, Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT), sont désignés.

CHSCT

Le Docteur MICHEL, médecin de prévention du CDG12, présente le rapport d'activité du pôle santé sécurité au travail des années 2020 et 2021.

### LES RELEVES DE CONCLUSION

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CR du 14/12/2021			
Collège représentants du personnel	5		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable à l'unanimité</b>			
CR du 05/01/2021			
Collège représentants du personnel	5		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable à l'unanimité</b>			

### MODIFICATIONS HORAIRES

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Broquies			
Collège représentants du personnel	5		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable à l'unanimité</b>			
Mairie de Clairvaux d'Aveyron			
Collège représentants du personnel	5		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable à l'unanimité</b>			
Mairie de Compeyre			
Collège représentants du personnel	5		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable à l'unanimité</b>			
Mairie de St André de Najac			
Collège représentants du personnel	5		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable à l'unanimité</b>			

### TAUX DE PROMOTION

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Campuac			
Collège représentants du personnel	5		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable à l'unanimité</b>			
Mairie de Goutrens			
Collège représentants du personnel	5		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable à l'unanimité</b>			

Remarque de la CGT : la détermination d'un taux de promotion de 100% n'a aucun sens puisque cela ne lie pas forcément la collectivité dans les avancements de grade.

### CET

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Laguiole			
Collège représentants du personnel	1 CFDT	3 CGT	1 FO
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis défavorable du collège des représentants du personnel</b>			
<b>Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités</b>			

Explications du vote contre de la CGT : contre la monétisation du CET.



RIFSEEP			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Peyreleau			
Collège représentants du personnel			5
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable</b>			
Mairie de Saint André de Najac			
Collège représentants du personnel			5
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable</b>			
CDG12			
Collège représentants du personnel			5
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable</b>			

Remarque de la CGT : pas de retour des collectivités qui se sont engagées dans le réexamen du RIFSEEP tous les 4 ans.

SUPPRESSION D'EMPLOIS			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Aveyron Ingénierie			
Collège représentants du personnel			5
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable</b>			
Com.com Monts Rance et Rougier			
Collège représentants du personnel		1CFDT+ 3 CGT	1 FO
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis défavorable du collège des représentants du personnel</b>			
<b>Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités</b>			
EPHAD Le Paginet			
Collège représentants du personnel	5		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable à l'unanimité</b>			
Mairie de Camarès			
Collège représentants du personnel		1CFDT+ 3 CGT	1 FO
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis défavorable du collège des représentants du personnel</b>			
<b>Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités</b>			
Mairie de Sébrazac			
Collège représentants du personnel	1 CFDT		1 FO+3 CGT
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable du collège des représentants du personnel</b>			
<b>Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités</b>			

REGLEMENT DE FORMATION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Com.com Causses à l'Aubrac			
Collège représentants du personnel	5		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable à l'unanimité</b>			

### PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CCAS Montbazens			
Collège représentants du personnel	1 CFDT+1FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable du collège des représentants du personnel</b>			
<b>Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités</b>			
Mairie de St-Beauzély			
Collège représentants du personnel	1 CFDT+1FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable du collège des représentants du personnel</b>			
<b>Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités</b>			

Explications du vote d'Abstention de la CGT : en faveur d'une prise en charge à 100% de la mutuelle et de la prévoyance.

### LDG – collectivités ayant fixé des critères d'avancement

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Drulhe			
Collège représentants du personnel		5	
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis défavorable à l'unanimité du collège des représentants du personnel</b>			
<b>Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités</b>			

### LDG – collectivités sans critères

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Campuac			
Collège représentants du personnel		3 CGT	1 CFDT+1FO
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis défavorable du collège des représentants du personnel</b>			
<b>Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités</b>			
Mairie de Goutrens			
Collège représentants du personnel		3 CGT	1 CFDT+1FO
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis défavorable du collège des représentants du personnel</b>			
<b>Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités</b>			
Mairie de Vabres l'Abbaye			
Collège représentants du personnel		3 CGT	1 CFDT+1FO
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis défavorable du collège des représentants du personnel</b>			
<b>Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités</b>			

### TEMPS DE TRAVAIL (passage aux 1607h)

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Boisse-Penchat			
Collège représentants du personnel			5
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable</b>			
Mairie de Firmi			
Collège représentants du personnel			5
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable</b>			
Mairie du Cayrol			
Collège représentants du personnel			5
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable</b>			



	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Mairie de Roquefort-sur-Soulzon</b>			
Collège représentants du personnel			5
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable</b>			
<b>Mairie de St-Laurent de Lévézou</b>			
Collège représentants du personnel			5
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable</b>			
<b>Mairie de Ste Radegonde</b>			
Collège représentants du personnel			5
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable</b>			
<b>Mairie de Sébazac</b>			
Collège représentants du personnel			5
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable</b>			
<b>Mairie de Versols et Lapeyre</b>			
Collège représentants du personnel			5
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable</b>			
<b>SIVU Basse Vallée de la Sorgues</b>			
Collège représentants du personnel			5
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable</b>			
<b>SIVU Rêve avec moi- Sébazac</b>			
Collège représentants du personnel			5
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable</b>			

ASA			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
<b>Com.com Causses à l'Aubrac</b>			
Collège représentants du personnel	5		
Collège représentants des collectivités	7		
<b>Avis favorable à l'unanimité</b>			



La communication diffusée par le CDG12 sur la protection sociale complémentaire, en particulier le débat à organiser dans les collectivités, est présentée.

Un support relatif aux élections professionnelles 2022 est distribué aux membres.

Les groupes de travail, précédemment constitués, seront remobilisés dans les prochains mois. Pour rappel, les membres ci-dessous :

- **Télétravail :**  
Représentants du personnel : Madame Morgane DELFORGE (CGT), Monsieur Claude CAUBEL (CGT), Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT) ;  
Représentants des collectivités : Madame Isabelle CABANETTES, Maire-Adjointe de LASSOUTS, Monsieur Jean-Pierre LADRECH, Maire de FIRMI, Monsieur Simon WOROU, Maire de Ste Juliette sur Viaur.
- **LDG :**  
Représentants du personnel : Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), Monsieur Jean-Luc VERNHES (CGT) ;  
Représentants des collectivités : Madame Bernadette BELIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, Monsieur Jean-Pierre LADRECH, Maire de FIRMI.

La prochaine séance du Comité technique se tiendra le 13 avril 2022.

La séance est levée à 16h35 heures.

**Le Président,**

**La Secrétaire,**

**Le Secrétaire-adjoint,**

**Jean-Pierre LADRECH**

**Madame Bernadette  
BELIERES-AZEMAR**

**Monsieur Frédéric THEURIER**